

18 mai 2018

128e Session du Comité des Ministres – Elseneur, Danemark, 18 mai 2018

Discours de Gudrun Mosler-Törnström, Présidente du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux

Seul le prononcé fait foi

Elseneur, Danemark, 18 mai 2018

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs,

Le Congrès, en tant qu'Assemblée politique, attache une grande importance au dialogue avec les gouvernements des Etats membres. Ce dialogue, nous l'entretiens avec vous, Ministres, avec vos délégués, à Strasbourg, avec les Ministres en charge des autorités locales lors de nos sessions et dans vos capitales, lors de chacune de nos activités. En particulier lors de nos missions de monitoring de la Charte européenne de l'autonomie locale, de l'observation des élections locales et régionales ou de la mise en œuvre des Plans d'action du Conseil de l'Europe.

La Charte européenne de l'autonomie locale est un des traités majeurs du Conseil de l'Europe et a été ratifié par l'ensemble de ses Etats membres. Les gouvernements centraux reconnaissent ainsi le rôle éminent des collectivités territoriales en tant que force politique dans nos Etats. Les autorités locales et régionales sont un élément indispensable de contrôle et d'équilibre dans notre modèle européen de société. Ces politiciens travaillent ensemble au Congrès pour ajouter la dimension locale et régionale à la raison d'être du Conseil de l'Europe.

Je voudrais vous féliciter, chers Ministres, pour l'adoption le 21 mars 2018 de la Recommandation sur la participation des citoyens à la vie publique locale. Cette recommandation aux Etats membres contribue à renforcer la confiance et la crédibilité des institutions démocratiques et à construire des sociétés inclusives. Les autorités locales et régionales peuvent ainsi mieux lutter contre le populisme qui cherche à limiter le débat, à délégitimer la dissidence et à réduire le pluralisme politique

Aujourd'hui, Mesdames et Messieurs les Ministres, vous avez pris plusieurs décisions importantes et le Congrès contribuera à leur mise en œuvre partout où existe une dimension locale ou régionale; partout où les maires et les conseillers, les présidents de régions et les parlements régionaux peuvent apporter une contribution. Dans ce contexte, j'aimerais:

- me référer au rapport du Secrétaire Général sur le «Rôle des institutions et menaces sur les institutions» et souligner que les institutions démocratiques dans les municipalités, les villes et les régions sont également pleinement concernées.
- vous rappeler que le Congrès, en atteignant plus de 200 000 collectivités locales et régionales, représente une valeur ajoutée qui peut et doit être utilisée lors de la prise de décisions sur l'avenir du Conseil de l'Europe
- souligner la contribution du Congrès à la composante Droits de l'homme de l'Organisation avec ses lignes directrices pour la mise en œuvre des droits de l'homme au niveau local.

- mentionner la coopération avec l'Union européenne où le Congrès coopère étroitement avec le Comité des Régions, en se concentrant en particulier sur les questions de migration et d'intégration, pour tirer le meilleur parti des synergies et éviter les doublons.

Le Congrès poursuivra son travail de la façon la plus efficace possible. C'est pourquoi, dans le contexte financier actuel du Conseil de l'Europe, nous avons décidé d'entreprendre une large transformation de notre fonctionnement, de nos structures, de nos règles, de sorte que nous puissions faire face aux difficultés rencontrées. Nous avons adopté des mesures rigoureuses de réduction des coûts et lancé une réforme majeure qui devrait préserver notre rôle institutionnel - pour nous permettre de répondre aux attentes des États membres - et rendre notre budget plus durable

Si l'initiative de cette nouvelle réforme du Congrès nous est dictée par la situation difficile que nous traversons, nous sommes fermement résolus à saisir l'occasion pour nous réformer de façon concrète et positive. Ce processus nous demandera de l'imagination politique et du courage car nous serons certainement amenés à prendre des décisions difficiles. Mais nous sommes convaincus que nous pouvons transformer cette crise en opportunité.

Je ne crains pas de dire que le Conseil de l'Europe a la chance d'avoir une assemblée représentant les collectivités territoriales en son sein car le rôle des autorités locales et régionales est essentiel pour un bon développement de nos sociétés et de nos collectivités !

Cet engagement institutionnel est un signal fort de la conviction des États membres qu'une bonne gouvernance démocratique ne peut se faire sans les collectivités territoriales. Le Congrès apprécie donc son rôle statutaire et apprécie de pouvoir contribuer au débat de cette réunion ministérielle.

Je voudrais remercier les pays qui soutiennent publiquement le besoin de garantir pour le Congrès le financement nécessaire à son travail, notamment l'Allemagne et la Slovénie. Permettez-moi de vous inviter, Mesdames et Messieurs les Ministres, à soutenir la réforme que le Congrès proposera plus tard dans l'année afin de nous permettre de continuer à travailler.

Je vous remercie